

**2009/1540 - Subventions aux associations développant des actions en faveur des personnes âgées (animations, opération été, développement réseaux)** (Direction de l'Action Sociale - ) (BMO du 29/06/2009, p. 1175)

Rapporteur : M. HEMON Pierre

M. HEMON Pierre, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, il s'agit d'un ensemble de dossiers de subventions aux associations développant des actions en faveur des personnes âgées. Mais il y a parmi ces dossiers une subvention que je vous demanderai que l'on retire puisqu'après la clôture de la période d'inscription des demandes de soutien financier formulées auprès de la délégation aux personnes âgées, il y a eu du retard pris dans la constitution du projet initial de l'association Olivier des Sages qui rend nécessaire le retrait de la proposition de soutien financier dans le cadre de l'expérimentation qui était prévue. C'était quelque chose de très intéressant, mais il y a eu du retard dans la mise en place des financements, pour trouver un local, etc...dans les mois qui ont suivi la demande.-

Donc, je vous demande que l'on puisse retirer ce dossier. Voilà.

M. LE MAIRE : La demande de temps de parole de M. Huguet a été retirée. Donc nous pouvons passer au vote.

Je mets aux voix l'amendement présenté. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

L'amendement est adopté.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport amendé. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)